

Visite officielle au Maroc du ministre d'État aux Relations extérieures



De gauche à droite, au premier plan : l'Ambassadeur du Canada, Gilles Duguay, le ministre Charles Lapointe, le ministre Azeddine Guessous, et M. Michel Sicotte, vice-président de Pétro-Sun International Inc., lors de la 30^e Foire internationale de Casablanca.

À l'invitation du gouvernement marocain, M. Charles Lapointe, ministre d'État aux relations extérieures, a effectué du 4 au 7 mai, une visite officielle au Maroc, qui a été plus particulièrement caractérisée par le souci d'intensifier les relations économiques entre le Maroc et le Canada.

Au cours de son séjour au Maroc, le ministre Lapointe a été reçu en audience par le premier ministre, M. Maâti Bouabid. Avec ce dernier, ainsi qu'avec son homologue, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Abdelhaq Tazi, il a procédé à un examen approfondi des voies et moyens à mettre en œuvre pour renforcer la coopération bilatérale entre les 2 pays ainsi qu'à un vaste tour d'horizon sur les grands problèmes internationaux de l'heure, en particulier la crise au Moyen-Orient, la situation dans le Nord-Ouest africain et l'Organisation de l'unité africaine.

Le Ministre d'État a également rencontré plusieurs autres ministres du gouvernement marocain, notamment le ministre des Transports, M. Mansouri Ben Ali, et le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Moussa Saadi avec lesquels il s'est, entre autres, entretenu des objectifs de leurs prochains voyages au Canada. Le secteur des communications, autre domaine considéré comme prioritaire dans le cadre de la coopération canado-marocaine, a également été

abordé avec le ministre des Postes et Télécommunications, M. Mohand Laenser.

Avec le ministre des Finances, M. Abdellatif Jouahri, le ministre Lapointe a signé un accord sur la mise en place d'une ligne de crédit de 15 millions de dollars. Administrée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), cette ligne de crédit sera utilisée



Rencontre entre la délégation ministérielle canadienne, conduite par M. Charles Lapointe, ministre d'État aux Relations extérieures, et un important groupe d'hommes d'affaires et d'industriels canadiens représentés à la Foire de Casablanca.

en parallèle avec d'autres financements dont celui offert par la société pour l'expansion des exportations (SEE), pour la fourniture, à des taux compétitifs, de biens et services canadiens au Maroc.

Avec le ministre de la justice, M. Moulay Mustapha Bélarbi Alaoui, le ministre canadien s'est entretenu de coopération judiciaire, le Maroc et le Canada ayant convenu, à cette occasion, d'entamer les pourparlers devant conduire à la signature d'un accord sur le transfèrement des personnes condamnées.

Au cours de sa visite à Casablanca, capitale économique du Maroc, à l'occasion de la 30^e Foire internationale, le ministre Lapointe a été reçu par le ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, M. Azeddine Guessous, qui a effectué une visite au Canada en octobre 1982. M. Lapointe a souligné que la participation à la Foire de près d'une vingtaine d'industriels et d'hommes d'affaires canadiens, qui s'est matérialisée, dans la majorité des cas, grâce au Programme de Coopération industrielle, marquait toute la signification que le Canada attache au renforcement des échanges commerciaux avec le Maroc qui se classe déjà au quatrième rang de ses partenaires économiques en Afrique.

Le ministre Lapointe, a, par ailleurs, annoncé que le Canada serait disposé, avec le concours des autorités marocaines, à organiser en 1984 à Casablanca une Quinzaine de la Technologie canadienne pour l'Afrique, exposition qui intéres-